

SÉANCE extraordinaire

Le 9 janvier 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 9 janvier 2024, à 16 h 00, en la salle du conseil de l'Hôtel de Ville sis au 35, rue Commerciale Ouest, Chandler.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Daraïche, maire, mesdames les conseillères Josée Collin et Meggie Ritchie et messieurs les conseillers Raynald Leblanc, et Gaétan Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général et greffier.

EST ABSENTE : Messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout et Pierre-Luc Arsenault

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

240109.001 AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT CONCERNANT L'IMPOSITION ET LE PRÉLÈVEMENT DES TAXES, COMPENSATIONS, TARIFS ET AUTRES REDEVANCES POUR PAYER LES DÉPENSES PRÉVUES AU BUDGET 2024

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche qu'à une séance ultérieure, il y aura adoption d'un règlement ayant pour objet de financer les dépenses prévues au budget 2024.

Le projet de règlement est déposé à cette fin pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240109.002 FINANCEMENT 202 500 \$ - CONCORDANCE

ATTENDU que conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Chandler souhaite emprunter par billets pour un montant total de 202 500 \$ qui sera réalisé le 16 janvier 2024, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
V-88-2006	10 100 \$
V-107-2008	75 400 \$
V-203-2018	117 000 \$

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc et résolu unanimement :

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par billets, conformément à ce qui suit :

1. les billets seront datés du 16 janvier 2024;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 16 janvier et le 16 juillet de chaque année;
3. les billets seront signés par le maire et le trésorier;
4. les billets, quant au capital, seront remboursés comme suit :

2025.	36 200 \$	
2026.	38 200 \$	
2027.	40 500 \$	
2028.	42 600 \$	
2029.	45 000 \$	(à payer en 2029)
2029.	0 \$	(à renouveler)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240109.003 FINANCEMENT DE 202 500 \$ - ADJUDICATION

Soumissions pour l'émission de billets

Date d'ouverture :	9 janvier 2024	Nombre de soumissions :	2
Heure d'ouverture :	10 h	Échéance moyenne :	3 ans et 1 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	16 janvier 2024
Montant :	202 500 \$		

ATTENDU que la Ville de Chandler a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 16 janvier 2024, au montant de 202 500 \$;

ATTENDU qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout

selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

36 200 \$	5,05000 %	2025
38 200 \$	4,75000 %	2026
40 500 \$	4,50000 %	2027
42 600 \$	4,45000 %	2028
45 000 \$	4,45000 %	2029

Prix : 98,67100

Coût réel : 5,00859 %

2 - CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DU CENTRE-SUD
GASPESIEEN

36 200 \$	5,07000 %	2025
38 200 \$	5,07000 %	2026
40 500 \$	5,07000 %	2027
42 600 \$	5,07000 %	2028
45 000 \$	5,07000 %	2029

Prix : 100,00000

Coût réel : 5,07000 %

ATTENDU que le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche appuyé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Ville de Chandler accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 16 janvier 2024 au montant de 202 500 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunts numéros V-88-2006, V-107-2008 et V-203-2018. Ces billets sont émis au prix de 98,67100 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

240109.004 FONDS CARRIÈRES ET SABLIERES 2023 – APPROPRIATION D’UN MONTANT – RÉGLEMENT D’EMPRUNT V-156-2013

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil approuve l’appropriation d’un montant de 75 000 \$ du Fonds de carrières et sablières au budget 2023, pour le remboursement du capital et des intérêts du règlement d’emprunt V-156-2013 concernant la réalisation des travaux correctifs d’asphaltage sur certaines routes municipales.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

240109.005 FONDS DE CARRIÈRES ET SABLIERES 2023 – APPROPRIATION D’UN MONTANT - DRONEXPERTS

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil approuve l’appropriation d’un montant de 13 748.11 \$ du fonds de carrières et sablières au budget 2023 pour le paiement de la facture DRONEXPERTS du mandat de relevés par drone pour la période 2023 sur les carrières de la Ville de Chandler.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

240109.006 FONDS DE ROULEMENT – APPROPRIATION D’UN MONTANT – RÉGLEMENT D’EMPRUNT V-151-2022

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil approuve l’appropriation d’un montant de 14 309.32 \$ du fonds de roulement pour le dépassement des coûts du règlement V-151-2022 concernant l’achat d’un camion échelle et que ledit emprunt soit remboursable sur une période de 5 ans.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

240109.007 FONDS DE ROULEMENT – APPROPRIATION D’UN MONTANT – CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE RENÉ-LÉVESQUE

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil approuve l’appropriation d’un montant de 102 880.70 \$ (coûts nets) du fonds de roulement pour payer les factures C2-000193, C2-000195 et C-000196 du Centre de services scolaires pour l’utilisation des bibliothèques du quartier Chandler et du quartier Newport ainsi que la piscine de la polyvalente Mgr Sévigny et que ledit emprunt soit remboursable sur une période de 5 ans.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

240109.008 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Madame la conseillère Meggie Ritchie propose la levée de l'assemblée à 16 h15.

VILLE DE CHANDLER

Gilles Daraïche
Maire

Roch Giroux,
Directeur général et greffier